



Droit de garde et de visite

Par **olivem971**, le **12/10/2009** à **18:07**

Bonjour,

Bonjour,

Je suis l'heureux papa d'une petite fille de 12 ans né 09/09/1997 .

je verse une une pension alimentaire de 200 euros tous les mois directement sur son compte (d'un commun accord).

je n'ai pas vut ma fille depuis trois ans.

J'ai contacté un service de mediation familiale internationale ,car je suis en Guadeloupe et elle est en France Colombes. Elle n'a pas répondu.

Que puis-je faire?